

CORSEUL

1992

RAPPORT D'ACTIVITE

Sondage de La Fresnais

Fouille de sauvetage de la
cantine

Fouille programmée
de la
réserve archéologique

H.KEREBEL

810

CORSEUL 1992

La municipalité de Corseul, avec l'aide financière du Conseil Général des Côtes d'Armor, a recruté pendant toute l'année 1992 un archéologue chargé de mettre en place le projet archéologique de Corseul et de diriger les différentes études sur le site. Pendant cette année, il nous a été possible de réaliser trois opérations :

- une série de sondages à l'emplacement d'un poulailler à proximité de la ferme de la Fresnais en périphérie de la ville antique.

- une petite fouille de sauvetage dans la parcelle AB.319 en bordure de la réserve archéologique. Cette opération est venue compléter les données recueillies sur la parcelle AB.79.

- le début d'une fouille programmée pluriannuelle, sur cette dernière parcelle, devant étudier un nouveau quartier de la ville antique (Insula LX.VII). Ce secteur est situé en face du quartier commercial fouillé de 1987 à 1991, de l'autre côté du decumanus de la ville antique.

Nous voulons ici remercier la municipalité de Corseul, le Conseil Général des Côtes d'Armor et le Ministère de la Culture, par le biais du Service Régional de l'Archéologie. Leurs soutiens financiers, techniques, scientifiques et administratifs contribuent au développement de la recherche archéologique sur le site de Corseul. Dans ces remerciements, nous ne pouvons oublier toutes les personnes qui, bénévolement, nous ont aidés pour ces fouilles.

Ce rapport d'activité contient les résultats des trois opérations dans l'ordre défini précédemment. L'opération de sauvetage étant tellement liée à la fouille programmée, ses résultats et surtout les études du mobilier provenant de ce secteur seront repris et affinés dans le rapport de pluriannuelle de 1994.

A cela, nous nous permettons d'ajouter un commentaire sur deux découvertes fortuites intéressantes effectuées cette année.

RAPPORT DE SONDAGE

LA FRESNAIS = la H^{te} P^{er}rie I
site OLLAH.

1992

Le projet de réalisation d'un poulailler industriel entre le village de La Fresnais et le bourg de Corseul nous a amené à effectuer des sondages préventifs à l'emplacement du futur bâtiment. Ce projet se trouve dans le périmètre sensible délimité dans le P.O.S. de la commune. Les prospections aériennes de L. LANGOUET n'ont jamais révélé de vestiges à cet emplacement. Cependant, à peu de distance de là (entre 50 et 100m), ces prospections ont permis de déceler des traces de bâtiments antiques. Un risque de structures antiques non encore répertoriées à l'emplacement du projet n'était donc pas à écarter.

Les sondages ont été effectués au tracto-pelle muni d'un godet sans dent de 0,80m de large. Trois tranchées ont été effectuées :

- une grande tranchée de plus de 100m de long correspondant aux 80m de l'édifice plus 20 à 30m de décaissement sur son pignon nord-est.
- deux tranchées transversales de 20-25m de long.

En prévision de ces sondages, nous avons dans un premier temps étudié la coupe du fossé du chemin d'exploitation n° 163 qui délimite le projet de poulailler sur son côté sud-est.

Les tranchées de sondage et la coupe du fossé n'ont pas permis de mettre au jour de structures antiques autorisant ainsi la construction. Les travaux de terrassement qui ont suivi nos sondages sont venus confirmer cette absence de vestige dans ce secteur périurbain de la ville antique.

Fig. 1 : Localisation du projet de poulailler dans les parcelles actuel et antique.

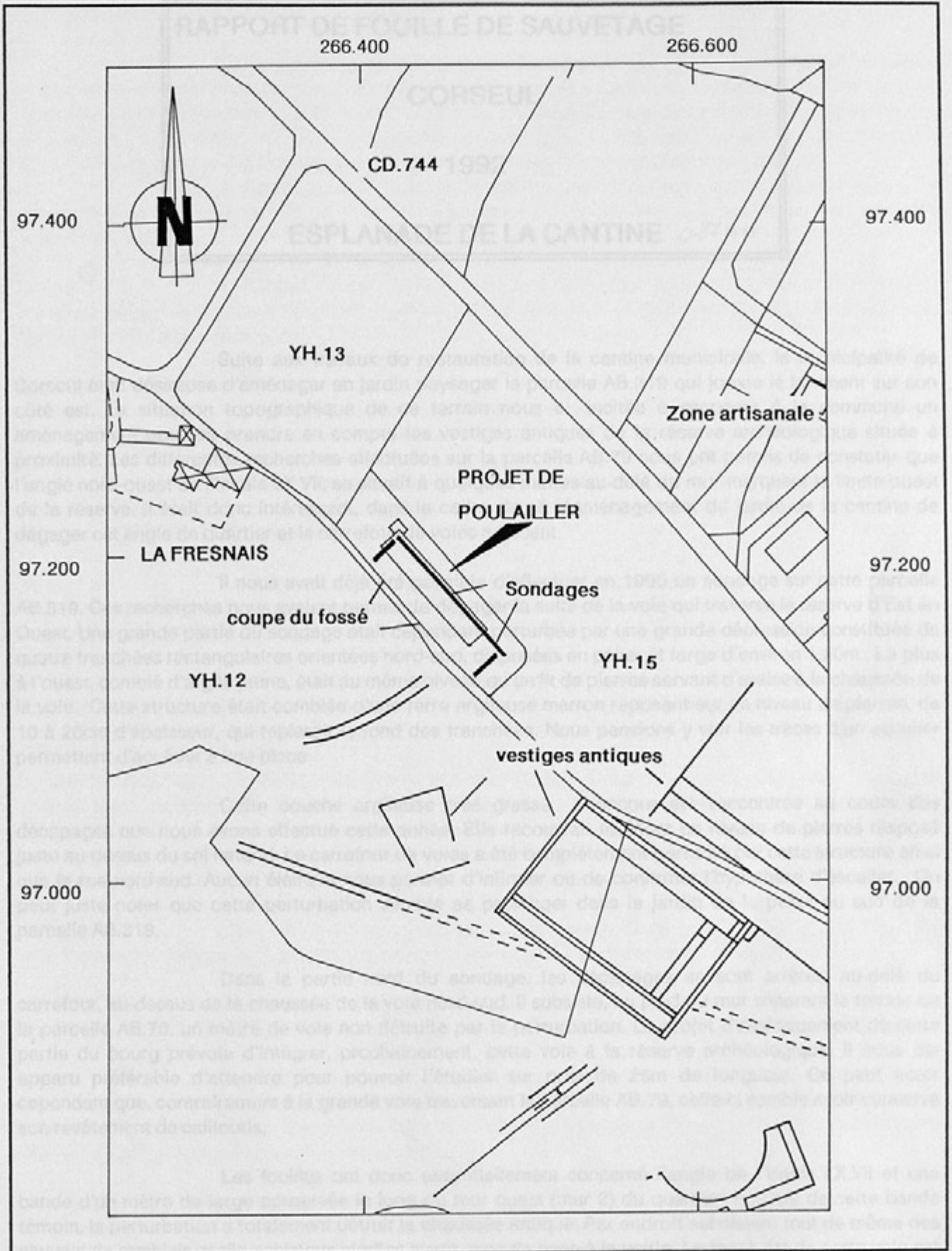


Fig. 1 : Localisation du projet de poulailler dans les parcelles actuel et antique

RAPPORT DE FOUILLE DE SAUVETAGE

CORSEUL

1992

ESPLANADE DE LA CANTINE 027AH

Suite aux travaux de restauration de la cantine municipale, la municipalité de Corseul était désireuse d'aménager en jardin paysager la parcelle AB.319 qui jouxte le bâtiment sur son côté est. La situation topographique de ce terrain nous a incitée à proposer à la commune un aménagement pouvant prendre en compte les vestiges antiques de la réserve archéologique située à proximité. Les différentes recherches effectuées sur la parcelle AB.79 nous ont permis de constater que l'angle nord-ouest de l'insula LX.VII, se situait à quelques mètres au-delà du mur marquant la limite ouest de la réserve. Il était donc intéressant, dans la cadre de ce réaménagement du jardin de la cantine de dégager cet angle de quartier et le carrefour de voies adjacent.

Il nous avait déjà été possible d'effectuer en 1990 un sondage sur cette parcelle AB.319. Ces recherches nous avaient permis de dégager la suite de la voie qui traverse la réserve d'Est en Ouest. Une grande partie du sondage était cependant perturbée par une grande dépression constituée de quatre tranchées rectangulaires orientées nord-sud, disposées en palier et large d'environ 1,20m.. La plus à l'ouest, comblé d'argile jaune, était au même niveau qu'un lit de pierres servant d'assise à la chaussée de la voie. Cette structure était comblée d'une terre argileuse marron reposant sur un niveau de pierres, de 10 à 20cm d'épaisseur, qui tapissait le fond des tranchées. Nous pensions y voir les traces d'un escalier permettant d'accéder à une place.

Cette couche argileuse très grasse a encore été rencontrée au cours des décapages que nous avons effectué cette année. Elle recouvrait toujours un niveau de pierres disposé juste au-dessus du sol naturel. Le carrefour de voies a été complètement perturbé par cette structure ainsi que la rue nord-sud. Aucun élément nous permet d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse d'escalier. On peut juste noter que cette perturbation semble se prolonger dans le jardin de la poste au sud de la parcelle AB.319.

Dans la partie nord du sondage, les décapages se sont arrêtés, au-delà du carrefour, au-dessus de la chaussée de la voie nord-sud. Il subsiste, au pied du mur séparant le terrain de la parcelle AB.76, un mètre de voie non détruite par la perturbation. Le projet d'aménagement de cette partie du bourg prévoit d'intégrer, prochainement, cette voie à la réserve archéologique. Il nous est apparu préférable d'attendre pour pouvoir l'étudier sur près de 25m de longueur. On peut noter cependant que, contrairement à la grande voie traversant la parcelle AB.79, celle-ci semble avoir conservé son revêtement de cailloutis.

Les fouilles ont donc essentiellement concerné l'angle de l'insula LX.VII et une bande d'un mètre de large conservée le long du mur ouest (mur 2) du quartier. Au-delà de cette bande témoin, la perturbation a totalement détruit la chaussée antique. Par endroit subsistent tout de même des niveaux de remblais argilo-schisteux stériles ayant servi de base à la voirie. Le fossé est de cette voie est toujours visible au pied du mur 2. Taillé dans le schiste naturel, il n'est conservé que sur 20 à 25 cm de profondeur.

L'angle de l'insula LX.VII :

Cette opération n'a abordé qu'une infime partie de ce quartier et, il a fallu attendre la fouille du reste du bâtiment pour comprendre son plan et sa fonction. La surface étudiée dans la parcelle AB.319 couvre moins de 15 m². Deux murs ont été dégagés : le premier orienté Est-Ouest sur 1m de long (mur 1), le deuxième perpendiculaire sur environ 10m (mur 2). L'espace délimité par ces deux murs était quant à lui occupé par un amas de pierres de taille et de nature différentes (US.106).

A l'ouest du mur 2, la bande de 1m était également constituée d'un amas de pierres parfois mêlées à du mortier. Cet amoncellement devait combler le fossé de la voie nord-sud (US.148-US.150).

Le mur 1 : Orienté Est-Ouest, ce mur n'a été abordé que sur 1m de long. Son extrémité ouest est terminée par un stylobate de colonne semi-circulaire de 0,45m de diamètre. On peut discerner deux parties bien distinctes dans ce mur :

- un mur de schiste large de 0,60m reposant sur un niveau de fondation constitué de pierres de quartzite ocre-blanc.
- un muret de pierres de quartzite ocre-blanc non liées au mortier de chaux venant apparemment combler le fossé sud de la voie contre le mur 1.

Ce mur 1 n'est pas relié naturellement au mur 2 qui lui est perpendiculaire. Il semblerait que dans un premier temps ce dernier mur n'ait pas existé et que le mur 1 se soit achevé par une colonne sur son extrémité ouest.

Le mur 2 : Le mur 2 a été étudié sur une plus grande longueur (10m environ). Il s'agit d'un mur postérieur au mur 1. Les matériaux utilisés sont différents, on peut en effet noter une diversité des types de pierres utilisées. Ce mur est par contre, comme le mur 1, construit sur un lit de blocs de quartzite ocre-blanc.

Dans la maçonnerie de ce mur, deux grosses pierres quadrangulaires en granit (0,40m X 0,40m) constituent deux stylobates sur lesquels devaient reposer les colonnes du portique. Vers le sud, il se prolonge sous le jardin de la poste.

Le pierrier (US.106) : Disposé à l'intérieur du bâtiment le long du mur 2, le pierrier est constitué par une grande fosse rectangulaire de 1,50m de large pour au moins 8m de long. Cette fosse traverse apparemment les niveaux archéologiques. Dans l'extrémité sud du sondage, elle vient couper un mur orienté Est-Ouest dont il ne reste plus que les fondations de quartzite blanc (mur 4). Ce dernier mur devait se rattacher au mur 2 et ainsi constituer l'angle sud-ouest de cet espace.

L'US.106 était comblé de pierres de nature et de taille variées (petits blocs de maçonnerie, fût de colonnes, gros bloc quadrangulaire en granit pouvant servir de stylobate).

Le mobilier archéologique associé comprend surtout des monnaies de la fin du troisième siècle, des céramiques tardives types néo-terra-nigra, céramique à l'éponge, sigillée d'argonne...

Au fond de ce pierrier, une fosse comblée d'un limon sableux s'est avérée être à la suite de la fouille programmée, l'extrémité d'un fossé taillé en V dans la roche. Ce fossé étudié sur seulement 8 mètres de long pourrait appartenir à un premier parcellaire mis en place au début de notre ère peu de temps avant l'élaboration de carroyage.

Le comblement du fossé de la voie nord-sud : Le fossé semble avoir été comblé volontairement par des matériaux de construction (blocs de granit) jetés en vrac. Le mobilier recueilli est, comme pour l'US.106, datable de la fin du troisième siècle voire du quatrième. Il a probablement été comblé lors de l'abandon du bâtiment adjacent.

Au-dessous de ce remplissage, le fond du fossé de la voie (US.173) était comblé d'un limon granuleux verdâtre. La limite ouest du fossé a été détruite par la grande perturbation.

Essai de synthèse :

Comme on peut le voir, les données recueillies lors de ce sauvetage sont relativement maigres. L'étude de ces seuls vestiges ne nous permet pas d'émettre d'hypothèses intéressantes.

La pluriannuelle mise en place cette année sur la réserve archéologique (parcelle AB.79) aborde également ce bâtiment détecté lors de la fouille de sauvetage. L'étude de la suite des vestiges nous a permis de constater que nous étions situés dans l'angle d'une galerie-portique disposant d'une colonnade dont ils subsistent deux stylobates dans le mur 2 et autant sur le mur 1.

Cette galerie-portique appartient à un édifice plus important dégagé dans sa totalité au cours de la fouille programmée. Il est formé de deux grandes pièces quadrangulaires de taille peu différente. La galerie portique longe les deux pièces sur uniquement leurs faces nord et ouest. Elle les sépare ainsi des deux voies formant le carrefour.

Un tel ensemble architectural, situé à un carrefour de voies, peut facilement être interpréter comme étant un édifice commercial disposant de deux boutiques desservies par une galerie portique sur ses cotés nord et ouest. Le pignon est et la façade sud devaient être des murs pleins donnant pour le premier (mur 6) sur une petite place publique (secteur XIII) et le second (mur 7) sur une cour intérieure d'une domus. Les boutiques appartiennent peut-être à l'occupant de la demeure. Il pouvait y avoir des ouvertures dans le mur 7 pour permettre la circulation entre ces deux espaces distincts.

Conclusion :

Nous ne pouvons présenter les résultats de cette petite fouille de sauvetage sans faire systématiquement référence à ce qui se passe sur la parcelle AB.79. En effet, la zone abordée fait partie intégrante d'un ensemble plus vaste en cour d'étude dans le cadre d'une fouille pluriannuelle. Toutes ces données et surtout toutes les études de mobilier seront donc intégrées, en 1994, dans le rapport de cette dernière opération. Une brève étude des céramiques trouvées dans les trois principales unités stratigraphiques (US.148, 149 et 151) est présentée à la fin de ce chapitre. Une étude plus poussée, englobant des lots de mobiliers des autres chantiers effectués sur le site, devrait nous permettre de proposer, au cours de l'année 1993, un article sur les céramiques tardives à Corseul.



Fig. 2. Le bâtiment commercial de l'angle nord-ouest de l'intersection de la voie LXVII

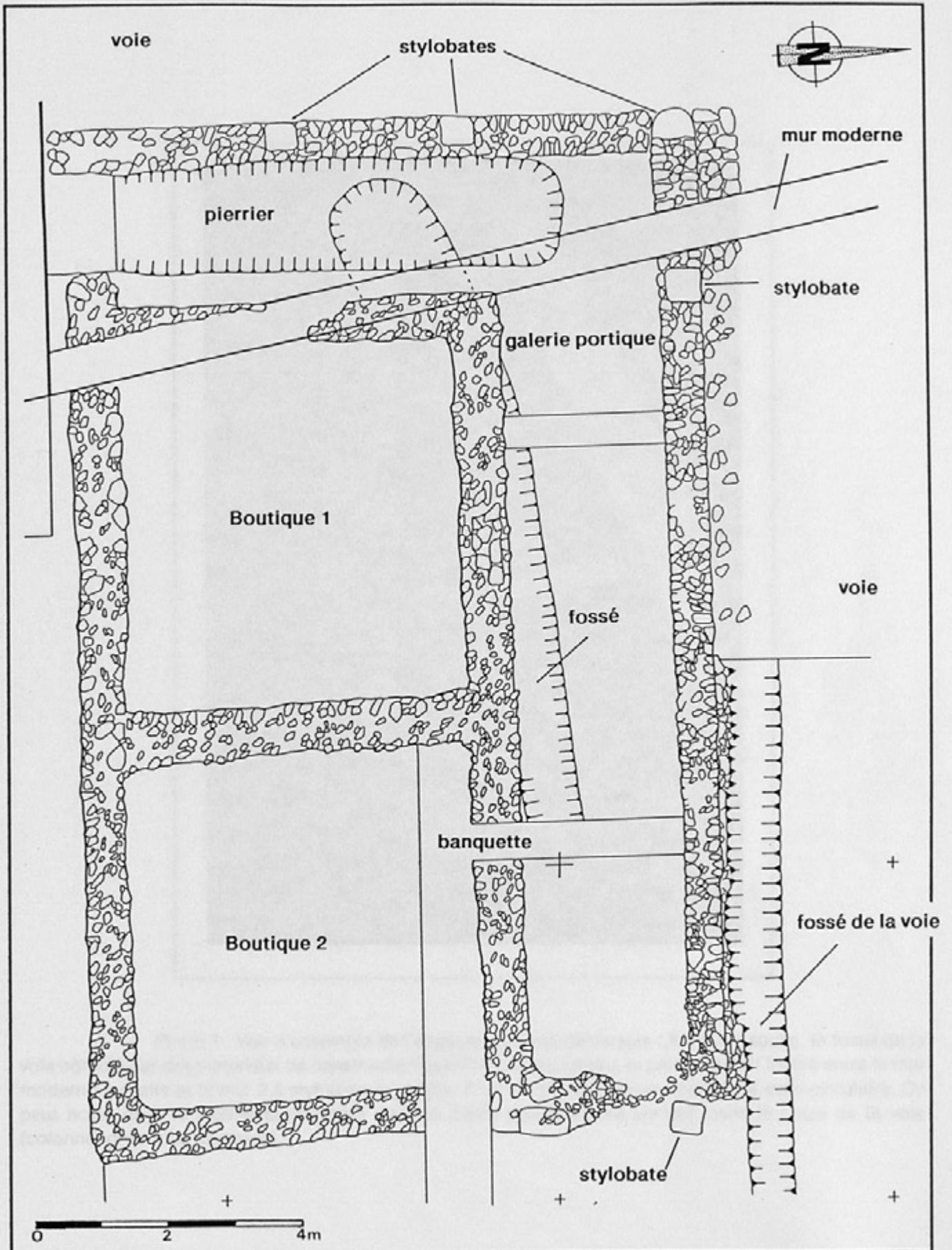


Fig. 2 : Le bâtiment commercial de l'angle nord-ouest de l'insula LX.VII



Photo.1 : Vue d'ensemble de l'angle nord-ouest de l'insula LX.VII. A gauche, le fossé de la voie comblé par des matériaux de construction (gros blocs). Au centre, le pierrier tardif inséré entre le mur moderne à droite et le mur 2 à stylobate à gauche. En haut, le mur 1 avec sa colonne semi-circulaire. On peut noter dans le pierrier la présence de gros blocs d'architecture comme dans le fossé de la voie (colonne, gros cube de pierre).



Photo.2 : Vue de détail du pierrier. Au premier plan deux fragments d'une colonne présentant des traces d'usure importantes. A gauche, le mur moderne.



Photo.3 : Le fond des fossés précoces de la voirie dans l'angle nord-ouest de l'insula LX.VII.

Etude du mobilier céramique

1 : Inv. 22 048 043 92 148/1 - Fragment d'une coupe en terre cuite.

Fragment d'une coupe en terre cuite.

2 : Inv. 22 048 043 92 148/2 - Fragment d'une coupe en terre cuite.

Fragment d'une coupe en terre cuite.



Photo.4 : L'angle nord-ouest de l'insula LX.VII à la fin de la fouille. Au centre de la photo, dans la galerie portique, l'extrémité occidentale du fossé de parcellaire précoce.

Etude du mobilier céramique :

- 1 : Inv. 22 048 043 92 148/1 : Coupe type Drag.38 en sigillée.
Lezoux, IInd-III^{ème} siècle
- 2 : Inv. 22 048 043 92 148/2 : Céramique commune grise claire
Production locale ?, III-IV^{ème} siècle
- 3 : Inv. 22 048 043 92 148/3 : Céramique commune grise claire
Production locale ?, III-IV^{ème} siècle
- 4 : Inv. 22 048 043 92 148/4 : Céramique commune. Pâte rouge à l'intérieur, noir à l'extérieur
Production locale ?, III-IV^{ème} siècle
- 5 : Inv. 22 048 043 92 149/1 : Céramique commune à pâte beige claire
Production locale ?, III-IV^{ème} siècle
- 6 : Inv. 22 048 043 92 151/1 : Coupe en céramique dite "à l'éponge"
Forme Raimbault VI (bol à collerette)
Production de Saintonge. IV^{ème} siècle
- 7 : Inv. 22 048 043 92 151/2 : Céramique commune grise
Production locale ?, III-IV^{ème} siècle
- 8 : Inv. 22 048 043 92 151/3 : Céramique commune grise
Production locale ?, III-IV^{ème} siècle
- 9 : Inv. 22 048 043 92 151/4 : Cruche en néo terra-nigra. Pâte grise, engobe noire avec décor
lustré sur la panse. Groupes de cinq bandes lustrées se recoupant
dans les extrémités pour former des chevrons.
Cruche appelée régulièrement "pot à garum"
Lieu de production indéterminé.
III-IV^{ème} siècle

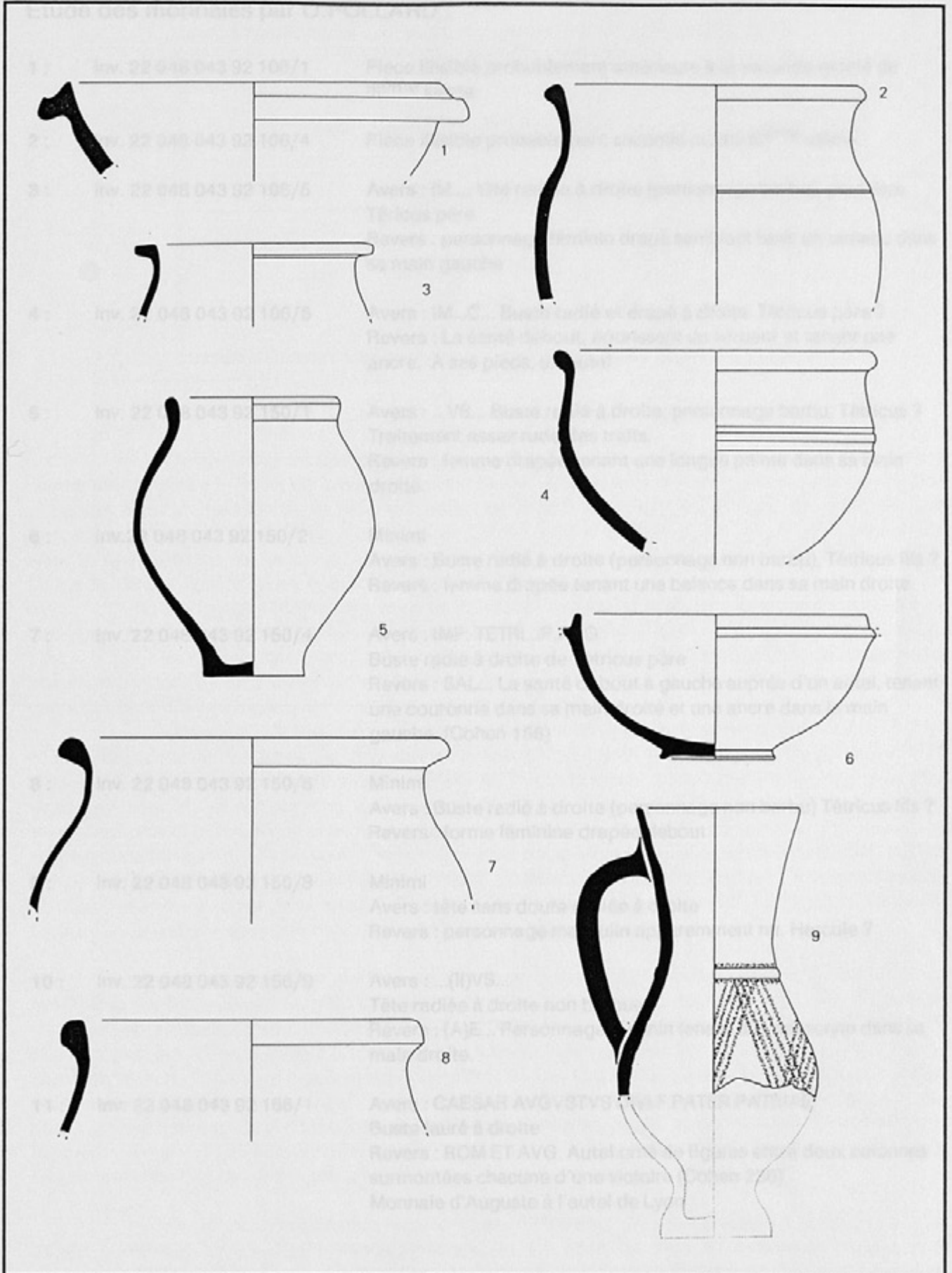


Planche 1 : Céramiques des unités stratigraphiques 148, 149 et 151

échelle 1/3

Etude des monnaies par O.POLLARD :

- 1 : Inv. 22 048 043 92 106/1 Pièce illisible probablement antérieure à la seconde moitié du III^{ème} siècle.
- 2 : Inv. 22 048 043 92 106/4 Pièce illisible probablement seconde moitié III^{ème} siècle
- 3 : Inv. 22 048 043 92 106/5
Avers : IM..., tête radiée à droite (personnage barbu), peut-être Tétricus père
Revers : personnage féminin drapé semblant tenir un rameau dans sa main gauche
- 4 : Inv. 22 048 043 92 106/6
Avers : IM...C... Buste radié et drapé à droite. Tétricus père ?
Revers : La santé debout, nourrissant un serpent et tenant une ancre. A ses pieds, un autel.
- 5 : Inv. 22 048 043 92 150/1
Avers : ...VS... Buste radié à droite, personnage barbu, Tétricus ?
Traitement assez rude des traits.
Revers : femme drapée tenant une longue palme dans sa main droite.
- 6 : Inv. 22 048 043 92 150/2
Avers : Buste radié à droite (personnage non barbu), Tétricus fils ?
Revers : femme drapée tenant une balance dans sa main droite.
- 7 : Inv. 22 048 043 92 150/4
Avers : IMP. TETRI...P.AVG
Buste radié à droite de Tétricus père
Revers : SAL... La santé debout à gauche auprès d'un autel, tenant une couronne dans sa main droite et une ancre dans la main gauche. (Cohen 156)
- 8 : Inv. 22 048 043 92 150/5
Avers : Buste radié à droite (personnage non barbu) Tétricus fils ?
Revers : forme féminine drapée debout
- 9 : Inv. 22 048 043 92 150/8
Avers : tête sans doute radiée à droite
Revers : personnage masculin apparemment nu. Hercule ?
- 10 : Inv. 22 048 043 92 150/9
Avers : ...(II)VS...
Tête radiée à droite non barbue
Revers : (A)E... Personnage féminin tenant une couronne dans sa main droite.
- 11 : Inv. 22 048 043 92 168/1
Avers : CAESAR AVGVSTVS DIVI.F.PATER PATRIAE
Buste lauré à droite
Revers : ROM ET AVG. Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une victoire (Cohen 236)
Monnaie d'Auguste à l'autel de Lyon

RAPPORT DE FOUILLE

PROGRAMMEE PLURIANNUELLE

LE BOURG

1^{ère} ANNEE

1992

L'année 1992 marque le début d'une fouille pluriannuelle de trois ans au cours de laquelle devrait être terminée la fouille de la parcelle AB.79, partie intégrante de la réserve archéologique. L'étude du grand secteur commercial de Monterfil étant désormais achevée, les travaux de 1992 se sont concentrés sur l'angle Nord/Ouest d'un nouveau quartier urbain (insula LX.VII). Ce nouveau secteur est situé au sud de la voie qui, venant du temple du Haut-Bécherel et aboutissant au forum de la ville antique, devait être le principal axe d'accès de l'agglomération (decumanus).

L'angle de cette insula a dans un premier temps été abordé dans le cadre d'une fouille de sauvetage dans la parcelle AB.319 située à l'ouest de la réserve archéologique (voir rapport précédent).

Les travaux de cette fouille programmée se sont déroulés lors de deux périodes : trois semaines pendant les vacances scolaires du printemps et onze semaines durant les congés estivaux, au cours desquels il a été possible d'accueillir plus de 70 fouilleurs bénévoles.

Une superficie totale de près de 1000m² a été mise au jour permettant ainsi d'étudier un nombre important de structures datables des premières décennies de notre ère jusqu'au début du IV^{ème} siècle. L'érosion est dans ce secteur de la parcelle AB.79 relativement importante, les bâtiments les plus tardifs ne sont en effet conservés qu'au niveau des fondations. Les niveaux stratigraphiques sont cependant plus importants que ceux rencontrés lors de la fouille du quartier commercial. Par endroit, la stratigraphie dépasse 2m de hauteur. L'importance et la complexité des niveaux archéologiques ne nous ont pas permis d'étudier exhaustivement les 1000m² décapés. Dans certains secteurs, les recherches se sont déroulées sous forme de sondages. Ceux-ci seront repris et agrandis en 1993 afin de mieux cerner l'organisation spatiale du quartier pendant les différentes phases repérées.

Les premières occupations sur le site de Corseul apparaissent vers la fin du I^{er} siècle avant notre ère sur le versant Sud/Est du plateau. L'habitat des premières décennies d'occupation semble très épars et est caractérisé par la persistance des traditions architecturales indigènes. Les travaux de 1992 ont permis de mettre au jour un ensemble de fosses et de fossés de cette phase de colonisation du site datable de la fin de la période augustéenne (Photo.5). Les fossés, reconnus en sondage, ne dessinent pour le moment aucun plan cohérent. Aucun bâtiment matérialisé par des trous de poteaux ne peut, non plus, leur être associé. S'agit-il de parcelles encloses destinées au bétail, de cours fermées englobant les bâtiments d'une exploitation agricole de peu antérieure à la ville antique ? L'état d'avancement des travaux de recherche ne permet pas pour l'instant de répondre à ces questions.

La véritable organisation urbaine du site de Corseul est mise en place à partir des années 25 de notre ère. Les premiers habitats, constitués en pans de bois et matériaux légers, sont progressivement remplacés par des édifices employant la pierre et le mortier de chaux. Le nouveau quartier étudié livre également des structures de cette période pendant laquelle la romanisation du site et

de la région sont effectives. Quelques bâtiments ont ainsi été mis au jour. Un d'entre eux disposait, avant sa destruction, d'une salle chauffée et d'une ornementation relativement riche. De nombreux fragments d'enduits peints multicolores ont en effet été retrouvés dans les tranchées de fondation des murs. Une fois vidées des pierres qu'elles contenaient, ces tranchées ont été condamnées par des matériaux non récupérables pour de nouvelles constructions. Cet édifice devait probablement être la "domus" d'un notable coriosolite. Une pièce de cette maison avait un sol constitué de tuiles et de briques en terre cuite (Photo.6).

Comme en d'autres endroits de la ville antique, le second siècle est caractérisé par de grandes modifications architecturales. La riche "domus" du I^{er} siècle est totalement détruite et est remplacée par d'autres bâtiments aux fonctions variées.

Dans l'angle Nord/Ouest du quartier sont créées deux grandes boutiques quadrangulaires disposant d'une galerie-portique sur les cotés nord et ouest le long des rues. Ce bâtiment commercial pourrait appartenir au propriétaire d'une nouvelle domus créée en retrait d'une cour publique au sol de schiste et au centre de laquelle se trouvait un puits de 9,50m de profondeur. Le parement et une moitié de la margelle ont été retrouvés au fond du puits. La margelle est constituée d'une grande dalle circulaire de 1,68m de diamètre au centre de laquelle un trou, également circulaire (diam. : 0,48m), permettait de descendre un seau grâce à un système de poulie installé au-dessus de l'orifice. La cour, située en contrebas de l'édifice commercial est séparée du decumanus par une colonnade dont subsistent trois stylobates alignés dans le prolongement du portique constituant l'angle du quartier.

Au second siècle, ce secteur de la ville antique garde tout de même un caractère résidentiel. Une nouvelle demeure est construite au-dessus de l'ancienne "domus" détruite. Cette maison, plus petite, dispose de pièces chauffées, d'une cave, d'une galerie-portique donnant sur une cour avec en son centre un puits. La fouille de cette dernière structure a permis de mettre au jour un lot de vaisselle en bronze constitué d'une grande casserole, d'un plat et d'une assiette (Photo.7).

Cette demeure devait disposer d'une entrée sur la voie nord-sud longeant le quartier sur son coté ouest. Cette zone, située dans le jardin de la poste et sous un grand pin, ne sera pas abordée dans le cadre de ce programme. Un premier ensemble de pièces devait former une entrée par laquelle on accédait ensuite à la cour intérieure munie en son centre du puits. Vers l'est, un portique servait de zone tampon entre la cour et un nouveau bâtiment. Pour le moment seules quatre pièces ont été dégagées. Deux d'entre-elles, conservées uniquement au niveau des fondations devaient s'ouvrir sur le portique. Au sud, une cave de 16m² est toujours conservée sur une hauteur de 1,20m. Son entrée est situé à l'est. Le seuil de la porte, constitué d'une grosse pierre taillée en granit est toujours en place (Photo.8). L'emplacement des armatures en bois de la porte est également toujours visible dans la maçonnerie. Enfin, à l'est, une pièce plus grande disposait d'un système de chauffage par hypocauste. Le praeforium se situait au sud de la pièce, devant l'entrée de la cave. Cette situation nous amène à penser que l'escalier de cette dernière devait s'orienter dans le sens nord-sud, le long du mur est. Cette zone sera fouillée en 1993.

Enfin, la fouille a également permis de dégager un ensemble architectural plus important comprenant de deux grandes galeries larges de plus de 3 mètres. Une d'entre elles, longue de plus de 20 mètres, est décorée d'enduits peints au-dessus d'une plinthe en plaques de schiste. Ces grandes pièces devaient probablement appartenir à un bâtiment public dont il ne subsiste que la partie nord et l'angle nord-ouest. Si cet édifice était constitué de quatre espaces identiques entourant un espace quadrangulaire, il couvrirait une superficie supérieure à 1000m² auxquels il faut ajouter l'emprise des différentes pièces associées à ces galeries.

La forte érosion qu'a subi ce secteur de la ville antique empêche bien souvent de disposer des niveaux de destruction des bâtiments qui permettraient de dater précisément l'abandon de ces quartiers. Ces niveaux ne sont en fait conservés que dans les structures en creux qui du fait de leur profondeur ont résisté au colluvionnement. Les deux puits et la cave de la dernière "domus" ont ainsi livré tout un ensemble de mobilier de cette période qui peut être daté de la fin du III^{ème} siècle. Les niveaux de destruction de la cave, conservés sur une hauteur de 1,20m, démontrent également que cette destruction résulte d'un incendie. En effet, au-dessus de son plancher carbonisé (Photo.9), la cave était comblée de

fragments de parois en torchis brûlés. Dans cette argile cuite, peuvent encore être discernées les traces des poutres et baguettes qui assuraient l'ossature des murs d'argile mêlée à de la paille.

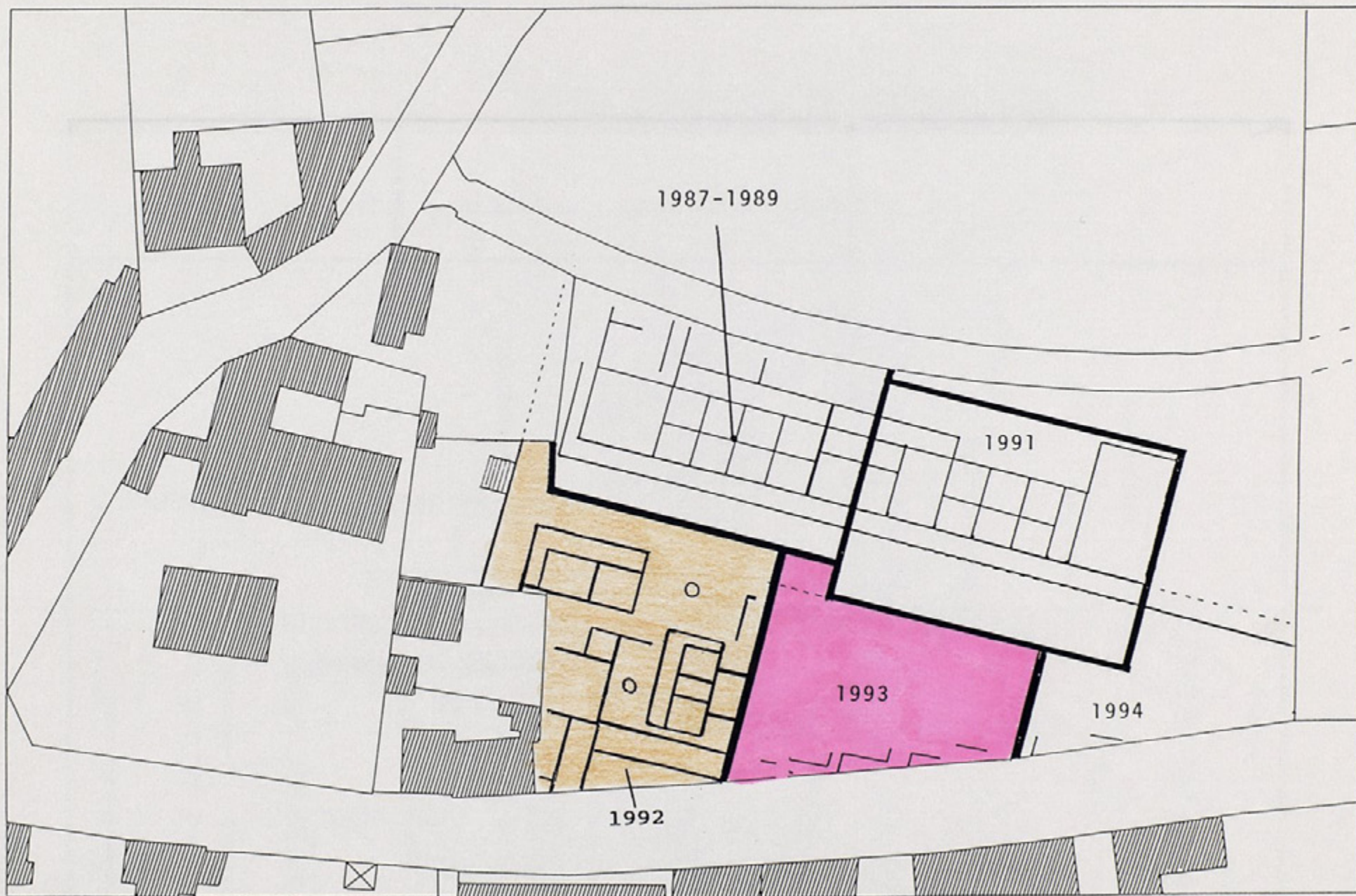
L'abandon du secteur peut être estimé à la fin du troisième siècle. Le site n'est pourtant pas complètement abandonné. D'autres fouilles sur la ville antique nous ont permis de constater la persistance de cette occupation au cours du quatrième siècle. Ici, il ne semble pas y avoir de nouveaux projets architecturaux venant remplacer les bâtiments détruits. La présence de mobilier du début du IV^{ème} siècle nous atteste cependant que ce secteur de la ville antique est toujours fréquenté au cours de ce siècle, ne serait-ce que par des récupérateurs de matériaux.

Le programme initial prévoyait l'étude d'une superficie totale d'environ 3000m². En 1993, nous nous efforcerons de terminer la partie entreprise cette année et, de respecter le projet initial. Nous programmons deux campagnes de travaux sur le terrain :

- du 12 Avril au 7 Mai pendant les vacances scolaires de printemps nous permettant ainsi d'accueillir des fouilleurs de plusieurs académies.
- du 14 Juin au 11 Septembre pendant les congés estivaux.

Au cours de ces périodes, nous continuerons l'étude des bâtiments de l'insula LX.VII ainsi que celle du décumanus traversant la parcelle AB.79 d'est en ouest.





(Parcelle AB 79)

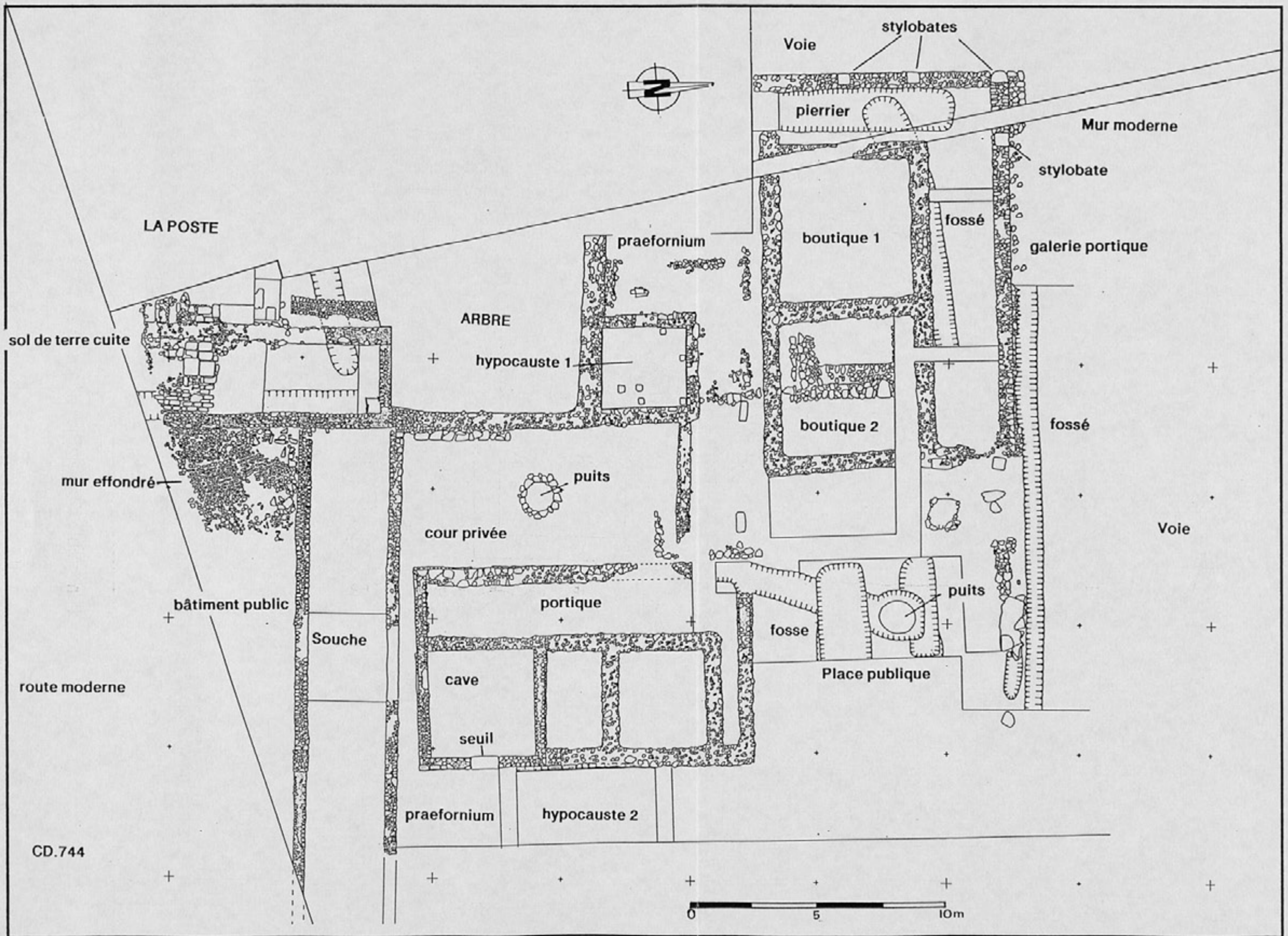


Fig.3 : Plan d'ensemble des vestiges dégagés en 1992.



Photo.5 : Fosse augustéenne recouverte par des niveaux de sol.



Photo.6 : Sol de tuiles et briques en terre cuite de la première domus



Photo.7: La vaisselle en bronze du puits privé (US.42)



Photo.8 : L'entrée de la cave. Le niveau de destruction au dessus du seuil en pierre dans lequel sont taillés les emplacements des armatures en bois de la porte.

Photo.8 : L'entrée de la cave et son seuil en pierre carbonisée.



Photo.9 : Le fond de la cave et son plancher carbonisé.

Les découvertes fortuites

Les fouilles archéologiques ont souvent permis la découverte de vestiges méconnus de l'histoire locale. Ainsi, les fouilles de la recherche archéologique ont permis pour la première fois de découvrir des fragments de colonnes en marbre de Corse à l'angle des deux galeries.

Il s'agit d'une découverte importante car elle permet de mieux connaître l'histoire de la Corse et de l'architecture romaine de l'époque.



Photo.10 : Niveau de destruction du bâtiment public. Le mur 16 effondré dans l'angle des deux galeries (Secteur VII et X). Les assises de petit appareil sont conservées

Il s'agit d'une découverte importante car elle permet de mieux connaître l'histoire de la Corse et de l'architecture romaine de l'époque. En effet, les fragments de colonnes en marbre de Corse sont rares et témoignent de la présence de l'art romain sur l'île. Les deux fragments de Corse peuvent témoigner de la grande importance de l'île à l'époque romaine. A défaut d'artistes locaux, il pourrait s'agir de fragments apportés à la commande par les dirigeants des régions traversées. La découverte de ces fragments de colonnes à Corse permettrait certainement d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Les découvertes fortuites

Les différents travaux sur la commune entraînent bien souvent la découverte de vestiges mobiliers de l'époque antique. L'intérêt de ceux-ci pour la recherche archéologique voire même pour la présentation au public reste dans la plus part des cas minime. Il s'agit en général de simples fragments de colonne, ou d'autres éléments d'architecture peu ou pas du tout travaillés.

Nous avons eu le plaisir de recenser cette année deux découvertes fortuites exceptionnelles très intéressantes. La première a été réalisée au cours de l'hiver 91-92 par un agriculteur de Corseul, M. Bernard COUPE, qui, en travaillant une de ses parcelles de terre à mis au jour un fragment de statue sur pied en granit (Fig.1). De cette statue masculine nue, ne sont conservés que les jambes au-dessus des genoux, les fesses, le sexe, le bas du dos et l'abdomen jusqu'au nombril. Ce fragment est haut de 0,47m.

Cette statue, de part sa posture et ses proportions, rentre tout à fait dans le modèle classique de la statuaire gréco-romaine. Il pourrait s'agir d'une divinité masculine tel Apollon, Mercure... Complète, elle devait faire environ 1,60m de haut. Ce type de statue est fréquent dans les édifices cultuels, elle pourrait provenir d'un petit temple à l'extérieur de la ville antique.

Actuellement en prêt au dépôt de fouille archéologique de Corseul, cette statue reste propriété de M. Bernard Coupé résident au lieu dit La Fresnais en Corseul.

En Novembre 1992, le service municipal d'archéologie a pu recueillir, dans un amas de blocs d'architecture antique découverts sur le territoire de la commune, une pierre présentant sur une de ses faces des sculptures (Fig.2). Après nettoyage, celles-ci se sont avérées être une partie d'un personnage debout. Il nous est possible d'identifier dans cette sculpture le mollet droit bien visible et, sous une tunique drapée, la cuisse gauche, légèrement en avant, du personnage. Il s'agit ici donc d'un personnage habillé, rien ne nous permet cependant d'y voir une divinité ou simplement un notable coriosolite. A la différence de la première statue, celle-ci n'est sculptée que sur une face. L'arrière brut ne devait pas être visible. Cette statue appartient à la commune de Corseul.

Ces deux découvertes sont très importantes pour Corseul. La civilisation romaine est connue pour sa statuaire. Les capitales de Cités comme Corseul devait certainement être ornementées de nombreuses statues dans les espaces publics mais aussi chez les particuliers aisés. Il ne serait donc pas surprenant que, au cours de fouilles archéologiques, nous puissions en trouver. Ce n'est malheureusement pas le cas. Jusqu'à cette année, le site antique de Corseul n'avait jamais livré de tels fragments de statue en pierre. Ces deux découvertes viennent donc combler une lacune et nous permettent, pourquoi pas, d'envisager d'autres trouvailles similaires.

Un autre intérêt de ces deux objets, plus scientifique celui là, réside dans leur matériau. En effet, ces deux statues sont sculptées dans un granit d'origine probablement locale. On imagine en général la belle statuaire antique en marbre. Les deux fragments de Corseul peuvent témoigner de la présence d'artistes, à Corseul, aptes à travailler finement le granit. A défaut d'artistes locaux, il pourrait s'agir d'artistes ambulants travaillant à la commande sur les matériaux des régions traversées. La découverte d'un atelier de sculpture à Corseul permettrait certainement d'apporter des éléments de réponse aux nombreuses questions que peuvent nous poser ces deux fragments de statues.



Photo 11 : Fragment de statue de divinité masculine nue en granit.



Photo 12 : Fragment de statue de personnage à tunique en granit.

TABLE DES MATIERES

CORSEUL 1992	1
RAPPORT DE SONDAGE : LA FRESNAIS 1992	2
Fig.1 : Localisation du projet de poulailler	3
RAPPORT DE FOUILLE DE SAUVETAGE : ESPLANADE DE LA CANTINE	4
Fig.2 : Le bâtiment commercial de l'angle nord-ouest de l'insula LX.VII	7
Photo 1 : Vue d'ensemble	8
Photo 2 : Vue du pierrier	9
Photo 3 : Le fond des fossés de la voirie	10
Photo 4 : L'angle nord-ouest de l'insula LX.VII	11
Etude du mobilier céramique	12
Planche 1 : Mobilier céramique	13
Etude des monnaies par O. POLLARD	14
RAPPORT DE FOUILLE PROGRAMMEE PLURIANNUELLE : LE BOURG, 1 ^{ère} ANNEE, 1992	15
Fig. 3 : plan d'ensemble des vestiges	18
Photo 5 : Fosse augustéenne	19
Photo 6 : Sol de tuiles et de briques	20
Photo 7 : la vaisselle en bronze	21
Photo 8 : L'entrée de la cave	22
Photo 9 : Le fond de la cave et son plancher carbonisé	23
Photo 10 : Le mur effondré	24
LES DECOUVERTES FORTUITES	25
Photo 11 : Fragment de statue de divinité	26
Photo 12 : Fragment de statue de personnage à tunique	27